

<http://www.snetap-fsu.fr/CTM-Budget-Propos-et-attitude.html>



CTM Budget - Propos et attitude déplacés d'un ministre « sans lendemain »

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : mercredi 28 septembre 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

En lieu et place d'un [CTM](#) convoqué sur le Projet de Loi de Finances 2017, le Ministre de l'Agriculture s'est livré à un exercice d'une toute autre nature. Il a débuté, après avoir refusé brutalement d'entendre une déclaration liminaire intersyndicale ([FSU-CGT](#)), par de l'autosatisfaction quant à son action de ces 4 dernières années.

De l'autosatisfaction - en lieu et place d'un [CTM](#) budget - au nécessaire devoir d'inventaire

Qu'un ministre entende faire un bilan de son action ministérielle à l'issue d'un mandat n'est pas en soi choquant, en revanche sur la forme qu'il le fasse à l'occasion de la présentation d'un budget censé présenter l'avenir et 6 mois avant la fin de mandature pose déjà question.

Mais surtout sur le fond qu'il se refuse à tout échange contradictoire en vue d'équilibrer ledit bilan est plus qu'inquiétant et pour tout dire inacceptable :

- chantiers non engagés, non aboutis ou tout simplement en cours, impact de certaines réformes sur les personnels et les missions... -

Prenons quelques exemples dignes d'être non seulement entendus, mais débattus.

Dans l'[EAP](#), on pourra retenir comme problème :

1. l'accueil dans les lycées agricoles publics des élèves des générations 2000,
2. les réformes pédagogiques comme celle de la voie professionnelle,
3. les obligations de service des enseignants
4. la sécurisation des conditions de travail des agents des [CFA-CFPPA](#)...

Dans les services déconcentrés,

- On ne saurait clairement faire l'impasse sur la réforme territoriale des administrations de l'État et son impact programmé sur les effectifs des [DRAAF](#).

La déclaration liminaire [FSU-CGT](#) a été prononcée en séance

Elle présentait des pistes de réflexion pour **avancer sur la difficulté à recruter dans les abattoirs**, et aussi sur la possibilité de maintenir les personnels contractuels dans leurs fonctions avant d'accéder aux concours.

Elle se voulait constructive, au vu des tensions vécues par les personnels des Services d'Economie Agricole, de l'Agence de Services et de Paiement et d'administration centrale sur la gestion des aides, pour éviter que les mauvaises expériences ne se reproduisent.

Nous demandons un rendez-vous et entendons bien obtenir une réponse.

Dès lors que cela plaise ou non, Stéphane Le Foll peut compter sur nos organisations syndicales pour, en responsabilité, engager ce devoir d'inventaire, seule façon de se projeter ensemble et de donner des perspectives à nos structures et services, et par suite aux personnels que nous représentons !

Distribution de bons et de mauvais points à la représentation syndicale

Si l'ouverture fut malheureuse, que dire de la « sortie de piste » d'un ministre manifestement en bout de course à la fin de son intervention... En effet, celui-ci a cru bon de se livrer à une distribution de bons et mauvais points quant à la représentation syndicale de son ministère. Ce qui est sûr c'est que la FSU, la CGT et [FO](#) ne sont pas au tableau d'honneur ou dit autrement n'ont manifestement guère de chance d'avoir leurs ronds de serviette à la table des « bien en cours » ! Ça tombe plutôt bien, nos organisations ne se positionnant effectivement pas, n'en déplaise, sur ces terrains là !

Sur le fond, nous serions trop enclins selon lui « à ne voir les verres qu'à moitié vides », ou à dénoncer « l'état de la pelouse dégradée plutôt qu'à louer une initiative réussie »... Par ailleurs, nous devrions, toujours selon lui, mieux mesurer les responsabilités qui seront les nôtres, ce que nous ne devrions pas manquer de faire dès mai 2017, le Ministre s'inscrivant manifestement déjà dans la perspective d'une alternance inévitable. N'en jetez plus !

La prestation de Stéphane Le Foll n'appelait manifestement pas de réponse. Celui-ci s'est levé juste après la fin de son propos pour rejoindre le Conseil des ministres, nous nous sommes alors contentés d'applaudir « le spectacle »... Par suite, nous avons été de ceux, avec la CGT et FO, à exprimer clairement, au Cabinet et au Secrétariat Général restés en séance, notre désapprobation devant un tel comportement et de telles méthodes. Qu'ajouter, sinon que les représentants de la CGT et de la FSU ont décidé de quitter cette séance qui eu égard à son déroulement n'avait que trop duré.

Paris, le 28 septembre 2016